



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 27 septembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de procurations : 02
Nombre de conseillers votants : 34
Date de convocation : 21 septembre 2021
Date de publication : 04 octobre 2021

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAROU, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET, Mme Christine MUGNIER

Référence

21.27.09.85

Commission

Fonctionnement de
l'Institution

Objet

Subvention 2021 au Foyer Socio-Éducatif du Collège Claude Nicolas LEDOUX dans le cadre d'un voyage scolaire à Verdun

Secrétaire de séance

Mme Catherine DEMORTIER

Rapporteur

Mme Isabelle GIROD

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Isabelle MANGIN à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
M. Alexandre DOUZENEL à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à DCM 21.27.09.88)

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 21.27.09.80)

Le Collège Claude Nicolas Ledoux organise cet automne 2021, un voyage scolaire à Verdun pour toutes les classes de 3^{ème}.

L'établissement a choisi de rendre cette sortie obligatoire et gratuite pour les élèves car elle contribue grandement au devoir de mémoire.

Plusieurs visites sont programmées : mémorial de Verdun, site de Vauquois, Ossuaire, Fort de Douamont, nécropole, le village détruit de Fleury, la tranchée des baïonnettes.

Afin d'aider le collège Claude Nicolas Ledoux à financer ce voyage,

Vu l'avis favorable de la commission « Fonctionnement de l'Institution » du 24 septembre 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur Hervé PRAT ne prenant pas part au vote :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 € au Foyer Socio-Éducatif du Collège Claude Nicolas Ledoux,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'octroi de subvention.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- FSE du Collège Claude Nicolas LEDOUX

Fait à Dole, le 27 septembre 2021
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX



Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20210927-DCM21270985-DE
Date de télétransmission : 30/09/2021
Date de réception préfecture : 30/09/2021